Minister of Fisheries / Ministre des Pêches

10 novembre 2026

Monsieur William Guindon
[redacted]
Cc: psolano@cec.org et sem@cec.org

Monsieur,

Je vous écris en réponse à la pétition en matière d'environnement no 546 que vous avez envoyée au commissaire à l'environnement et au développement durable, portant sur l'Application des lois environnementales fédérales au site Stablex à Blainville.

Je vous remercie de m'avoir fait part de vos préoccupations dans cette pétition. Votre pétition a été examinée en fonction du mandat et des responsabilités législatives de Pêches et Océans Canada.

Compte tenu de la nature précise de vos questions et des mandats différents des ministères concernés, chaque ministère répondra à votre pétition séparément. Vous trouverez ci-joint la réponse au nom de Pêches et Océans Canada.

Cordialement,

L'honorable Joanne Thompson, C.P., députée

Pièce jointe : 1

c.c. : Jerry V. DeMarco, Commissaire à l'environnement et au développement durable
Tricia Goulbourne, Dirigeante principale de l'audit et de l'évaluation, Pêches et Océans Canada

Canada

Minister of Fisheries

Ministre des Pêches

November 10, 2026

Mr. William Guindon
[redacted]
Cc: psolano@cec.org and sem@cec.org

Dear Mr Guidon:

I am writing in response to the environmental petition no. 546 that you sent to the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, regarding the application of federal environmental laws at the Stablex site in Blainville.

I appreciate being made aware of your concerns in this petition. Your petition has been reviewed in relation to Fisheries and Oceans Canada's mandate and legislative responsibilities.

Given the specific nature of your questions and the differing mandates of the departments involved, each department will respond to your petition separately. Enclosed is the response on behalf of Fisheries and Oceans Canada.

Yours sincerely,

The Honourable Joanne Thompson, P.C., M.P.

Attachment: 1

c.c. : Jerry V. DeMarco, Commissioner of the Environment and Sustainable Development
Tricia Goulbourne, Chief Audit and Evaluation Executive, Fisheries and Oceans Canada

Canada

Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada

Pétition en matière d'environnement no 546 / Environmental Petition no.546

Sujet/ Subject: L'application des lois environnementales fédérales au site Stablex à Blainville : Loi sur les pêches, habitats aquatiques, oiseaux migrateurs et espèces susceptibles d'être concernées./ The application of federal environmental laws at the Stablex site in Blainville: Acts respecting fisheries, aquatic habitats, bird species and species likely to be concerned.

Question 1: Pêches et Océans Canada a-t-il reçu une demande d'examen de projet de la part de Stablex concernant les effets possibles de la cellule no 6 sur le poisson et son habitat ? // Has Fisheries and Oceans Canada received a request for a project review from Stablex regarding the potential effects of Cell 6 on fish and fish habitat?
Oui, Pêches et Océans Canada (MPO) a reçu une demande d'examen de projet relativement à l'aménagement de la cellule no 6. Yes, Fisheries and Oceans Canada (DFO) has received a request for a project review regarding the development of Cell No. 6.
Question 2: Si aucune demande d'examen n'a été reçue, Pêches et Océans Canada a-t-il recommandé à Stablex, à la Ville de Blainville, au gouvernement du Québec ou à une autre autorité de déposer une telle demande ? // If no request for review was received, did Fisheries and Oceans Canada recommend that Stablex, the City of Blainville, the Government of Quebec, or any other authority file such a request?
Sans objet. Not applicable.
Question 3: Pêches et Océans Canada a-t-il évalué la présence d'habitats du poisson dans les fossés, ruisseaux, milieux humides ou eaux connectées au secteur du projet Stablex ? // Has Fisheries and Oceans Canada assessed the presence of fish habitat in ditches, streams, wetlands or waters connected to the Stablex project area?
Oui, dans le cadre de l'analyse du projet en vertu de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi sur les espèces en péril*, le MPO a évalué la présence d'habitats du poisson dans le secteur visé par les travaux et a conclu que certains fossés et milieux humides au sein de la cellule 6, reliés directement ou indirectement, de façon temporaire ou permanente, au cours d'eau sans nom localisé au sud-est du site, constituaient de l'habitat du poisson. Le cours d'eau sans nom est reconnu comme habitat du poisson. Bien qu'il soit situé à l'extérieur de la zone des travaux et qu'il n'ait pas fait l'objet d'une évaluation détaillée dans le cadre du présent projet, sa présence a été prise en compte dans l'analyse de la connectivité hydrologique. Yes, as part of the project assessment under the *Fisheries Act* and the *Species at Risk Act*, DFO assessed the presence of fish habitat in the area affected by the work and concluded that certain ditches and wetlands within Cell 6, connected directly or indirectly, temporarily or permanently, to the unnamed watercourse located southeast of the site, constituted fish habitat.

Canada

The unnamed watercourse is recognized as a fish habitat. Although it is located outside the project area and was not subject to a detailed assessment as part of this project, its presence was taken into account in the hydrological connectivity analysis.

Question 4: Pêches et Océans Canada a-t-il examiné la connectivité possible entre le site Stablex, le ruisseau Locke Head, la rivière des Mille Îles et des eaux où vivent des poissons? // Has Fisheries and Oceans Canada examined the potential connectivity between the Stablex site, Locke Head Creek, the Mille Îles River and fish-frequented waters?

Oui, dans le cadre de son analyse du projet, le MPO a examiné la connectivité hydrologique entre le site de la future cellule 6, le cours d'eau sans nom situé en aval au sud-est, le ruisseau Locke Head et les milieux aquatiques connectés au réseau hydrographique récepteur. MPO a conclu que plusieurs plans d'eau situés dans le secteur de la future cellule 6 sont hydroconnectés lors des crues printanières et lors d'épisodes de fortes précipitations. Considérant la topographie du secteur et la nature des sols, le MPO a reconnu qu'il était plausible que plusieurs autres plans d'eau deviennent hydroconnectés lors d'événements hydrologiques importants et ainsi constituent un habitat du poisson.

Yes, as part of its analysis of the project, DFO examined the hydrological connectivity between the site of the future Cell 6, the unnamed watercourse located downstream to the southeast, Locke Head Creek, and the aquatic environments connected to the receiving watershed. DFO concluded that several bodies of water located around the future Cell 6 are hydroconnected during spring floods and episodes of heavy precipitation. Considering the area's topography and soil conditions, DFO acknowledged that it is plausible that several other bodies of water could become hydroconnected during significant hydrological events and thus serve as fish habitat.

Question 5: Pêches et Océans Canada a-t-il reçu des informations concernant des poissons morts, des rejets, des débordements ou des déversements allégués dans le secteur Stablex ? // Has Fisheries and Oceans Canada received any information regarding any alleged dead fish, discards, overflows or spills in the Stablex area?

Oui, dans le cadre des échanges relatifs au projet de la cellule 6, le promoteur a informé le MPO qu'un épisode de fortes précipitations survenu en juin 2026 avait entraîné le transport de matières en suspension dans le réseau de drainage associé aux cellules 1 à 5. Le promoteur a indiqué qu'Environnement et Changement climatique Canada était impliqué et que des correctifs au drainage devaient être réalisés afin d'éviter que la situation ne se reproduise. Le promoteur a également été avisé que, si les correctifs envisagés nécessitaient la réalisation de travaux dans un habitat du poisson, il devrait communiquer avec le Programme de protection du poisson et de son habitat du MPO.

Yes, as part of discussions related to the Cell 6 project, the proponent informed DFO that a heavy rainfall event that occurred in June 2026 resulted in the transport of suspended sediments into the drainage network associated with Cells 1 to 5. The proponent indicated that Environment and Climate Change Canada was involved and that drainage-related corrective measures were required to prevent a recurrence of the situation. The proponent was also advised that, should the proposed corrective measures require works in fish habitat, it would need to contact DFO's Fish and Fish Habitat Protection Program.

Question 6 : Pêches et Océans Canada considère-t-il que les travaux ou activités liées à la cellule no 6 pourraient nécessiter une autorisation, un examen ou des mesures d'évitement en vertu de la Loi sur les pêches? // Does Fisheries and Oceans Canada consider that the work or activities related to Cell 6 may require authorization, review or avoidance measures under the Fisheries Act?
L'analyse de la demande d'examen du projet par le MPO a conclu que les travaux proposés étaient susceptibles d'entraîner la détérioration, la destruction ou la perturbation de l'habitat du poisson et que, par conséquent, une autorisation en vertu de la Loi sur les pêches était requise. Le promoteur a soumis une demande d'autorisation en situation d'urgence le 28 avril 2026 pour les travaux d'aménagement de la phase 1 de la cellule 6 de Stablex et le MPO a émis l'autorisation en situation d'urgence le 29 mai 2026 pour autoriser, sous certaines conditions, les impacts à l'habitat du poisson en lien avec les travaux. DFO's review of the project application concluded that the proposed work was likely to result in the harmful alteration, disruption or destruction of fish habitat and that, consequently, an authorization under the *Fisheries Act* was required. On April 28, 2026, the proponent submitted an application for emergency authorization for the development work of Stablex Cell 6, Phase 1, and DFO issued an emergency authorization on May 29, 2026, to authorize, under conditions, fish habitat impacts related to the work.
Question 7 : Pêches et Océans Canada a-t-il communiqué avec Environnement et Changement climatique Canada au sujet de l'application possible de la Loi sur les pêches au dossier Stablex ? // Has Fisheries and Oceans Canada communicated with Environment and Climate Change Canada regarding the possible application of the Fisheries Act to the Stablex file?
Non, le MPO n'a pas initié de communications avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) concernant l'application de la *Loi sur les pêches* pour le projet de Stablex. Bien que l'administration et l'application de certaines dispositions de la *Loi sur les pêches* soient partagées entre le MPO et ECCC, chaque ministère exerce de façon indépendante les pouvoirs et responsabilités qui relèvent de son mandat respectif. Le MPO est notamment responsable des dispositions relatives à la protection du poisson et de son habitat, tandis qu'ECCC est responsable de l'administration et de l'application de certaines dispositions relatives à la prévention de la pollution. No, DFO has not initiated communications with Environment and Climate Change Canada (ECCC) regarding the application of the *Fisheries Act* to the Stablex project. Although the administration and enforcement of certain provisions of the *Fisheries Act* are shared between DFO and ECCC, each department independently exercises the authorities and responsibilities that fall within its respective mandate. DFO is primarily responsible for provisions related to the protection of fish and fish habitat, while ECCC is responsible for the administration and enforcement of certain pollution prevention provisions.

Question 8 : Pêches et Océans Canada a-t-il communiqué avec Stablex au sujet du poisson, de l'habitat du poisson ou de la nécessité de déposer une demande d'examen ? // Has Fisheries and Oceans Canada contacted Stablex regarding fish, fish habitat, or the need to file a Request for Review?

Oui, le promoteur a initialement communiqué avec le MPO en mars 2025 afin de présenter son projet. À la suite de ces échanges préliminaires, le MPO a recommandé, dans une correspondance transmise à Stablex le 2 avril 2025, le dépôt d'une demande d'examen. Cette demande a été déposée le 27 février 2026.

Yes, the project proponent initially contacted DFO in March 2025 to present its project. Following these preliminary discussions, DFO recommended, in a letter sent to Stablex on April 2, 2025, that an application for review be submitted, since the project was likely to affect fish and their habitat. This application was submitted on February 27, 2026.

Question 9 : Pêches et Océans Canada possède-t-il des cartes, avis, correspondances, notes internes ou documents concernant les habitats aquatiques dans le secteur du site Stablex, du ruisseau Locke Head ou de la rivière des Mille Îles ? // Does Fisheries and Oceans Canada have any maps, notices, correspondence, internal memos or documents related to aquatic habitats in the area of the Stablex site, Locke Head Creek or the Rivière des Mille Îles?

Oui, le MPO a reçu de Stablex, dans le cadre de sa demande d'examen, différents documents techniques : plans et caractérisations environnementales du site. Ces documents contiennent des renseignements relatifs aux habitats terrestres et aquatiques présents dans le secteur visé par les travaux. Voici la liste des documents reçus de la part du promoteur, classés selon leur date de réception :

- 27 février 2026 :
  - Une demande d'examen réalisée par Englobe contenant les plans et la caractérisation du milieu ;
  - La caractérisation environnementale réalisée par Norda Stelo en 2016 ;
  - Le résultat des pêches complémentaires réalisées en 2025 ;
  - Les rapports de terrain et les répertoires photographiques associés.

- 12 mars 2026 :
  - Les plans des ponceaux pour le chemin d'accès.

Yes, DFO received various technical documents from Stablex as part of its application for review: site plans and environmental characterizations. These documents contain information regarding the terrestrial and aquatic habitats present in the area affected by the project. Below is a list of the documents received from the proponent, sorted by date of receipt:

- February 27, 2026:
  - A review request prepared by Englobe containing the plans and environmental characterization;
  - The environmental characterization conducted by Norda Stelo in 2016;
  - The results of the supplemental fishing surveys conducted in 2025;
  - Field reports and associated photographic records.

- March 12, 2026:
  - Plans for the culverts along the access road.

Question 10 : Pêches et Océans Canada peut-il préciser quelles mesures de suivi, de vérification ou d'évitement sont recommandées lorsque des travaux industriels peuvent affecter des fossés, ruisseaux, milieux humides ou milieux connectés à des eaux où vivent des poissons ? // Can Fisheries and Oceans Canada specify what follow-up, verification or avoidance measures are recommended when industrial work may affect ditches, streams, wetlands or environments connected to waters frequented by fish?

Les mesures exigées par le MPO sont établies en fonction de la nature des travaux proposés, des caractéristiques des habitats touchés et des risques pour le poisson et son habitat. Elles peuvent notamment comprendre des mesures d'évitement et d'atténuation visant à maintenir les fonctions écologiques de l'habitat, à protéger le libre passage du poisson, à limiter les impacts liés à l'émission de sédiments et à préserver les conditions hydrologiques du milieu. Des exigences de suivi et de surveillance peuvent également être imposées au promoteur afin de vérifier l'efficacité des mesures mises en œuvre et le respect des conditions applicables.

Le MPO a exigé les mesures d'atténuation suivantes dans le cadre de l'autorisation en situation d'urgence :

- Maintien du libre passage des poissons au niveau des ponceaux lorsque les conditions hydrauliques le permettraient naturellement ;
- Maintien des conditions hydrauliques en amont des ponceaux ;
- Respect des périodes de faible risque pour le poisson soit entre le 1er juillet et le 31 mars pour la région des Laurentides ;
- Capture et relocalisation des poissons dans l'enceinte de la cellule 6 ;
- Mesures de contrôle de l'érosion et du transport des sédiments ;
- Mesures d'encadrement des ouvrages temporaires.

Le MPO a exigé les mesures de suivi et de vérification suivantes dans le cadre de l'autorisation en situation d'urgence :

- La production d'un rapport post-travaux visant à documenter les effets des travaux sur le poisson et son habitat. Ce rapport doit notamment décrire les travaux réalisés, les mesures d'atténuation mises en œuvre, les habitats affectés, les impacts résultant de l'installation des ponceaux, les impacts potentiels liés à l'abaissement de la nappe phréatique et à la déconnexion des habitats, ainsi que les activités de capture et de relocalisation des poissons ;

- La présentation au MPO, pour validation, d'un protocole de suivi du libre passage du poisson dans les trois ponceaux installés sous le chemin d'accès à la cellule 6 ;
- La réalisation de deux suivis des ponceaux, en 2027 et en 2029, afin d'évaluer l'état des ouvrages, les conditions de libre passage du poisson et leur franchissabilité ;
- La production d'un rapport complet à la suite de chacun de ces suivis ;
- Lorsque requis, la réalisation de travaux correctifs et la production d'un rapport documentant les correctifs apportés ;
- La préparation et la mise en œuvre d'un programme de suivi des mesures compensatoires qui seront déterminées par le MPO à la suite de l'évaluation des impacts réels du projet, ainsi que la production des rapports de suivi associés.

The measures required by DFO are determined based on the nature of the proposed work, the characteristics of the affected habitats, and the risks to fish and their habitat. These may include avoidance and mitigation measures aimed at maintaining the ecological functions of the habitat, protecting fish passage, limiting impacts related to sediment discharge, and preserving the hydrological conditions of the environment. Monitoring and surveillance requirements may also be imposed on the project proponent to verify the effectiveness of the measures implemented and compliance with applicable conditions.

DFO has required the following mitigation measures as part of the emergency authorization:

- Maintaining the free passage of fish at the culverts when hydraulic conditions would naturally allow it;
- Maintaining hydraulic conditions upstream of the culverts;
- Compliance with low-risk periods for fish, specifically between July 1 and March 31 for the Laurentians region;
- Capture and relocation of fish within the boundaries of Cell 6;
- Measures to control erosion and sediment transport;
- Measures to secure temporary structures.

DFO has required the following monitoring and verification measures as part of the emergency authorization:

- Preparation of a post-construction report to document the effects of the construction work on fish and their habitat. This report must, in particular, describe the work carried out, the mitigation measures implemented, the habitats affected, the impacts resulting from the installation of the culverts, the potential impacts related to the lowering of the water table and habitat fragmentation, as well as fish capture and relocation activities;
- Submission to DFO, for approval, of a protocol for monitoring fish passage through the three culverts installed under the access road to Cell 6;
- Conducting two follow-up inspections of the culverts, in 2027 and 2029, to assess the condition of the structures, the conditions for fish passage, and their passability;
- Preparation of a comprehensive report following each of these monitoring assessments;

- When required, the performance of corrective work and the preparation of a report documenting the corrections made;
- Preparation and implementation of a monitoring program for the compensatory measures to be determined by DFO following the assessment of the project's actual impacts, as well as the preparation of the associated monitoring reports.

Question 11 : Questions communes aux ministères fédéraux concernés. Quels ministères, directions ou services fédéraux sont responsables du suivi des enjeux fédéraux liés au site Stablex ? // Which federal departments, directorates or services are responsible for monitoring federal issues related to the Stablex site?

Le programme de protection du poisson et de son habitat (PPPH) du MPO administre et assure la conformité des projets de développement mis en œuvre à proximité et dans l'habitat du poisson en vertu des dispositions de la Loi sur les pêches relatives à la protection du poisson et de son habitat de même que les dispositions pertinentes de la Loi sur les espèces en péril.

DFO's Fish and Fish Habitat Protection Program (FFHPP) administers and ensures compliance with development projects carried out near and within fish habitat, in accordance with the provisions of the *Fisheries Act* relating to the protection of fish and their habitat, as well as the relevant provisions of the *Species at Risk Act*.

Question 12 : Le gouvernement fédéral a-t-il reçu des informations ou demandes provenant de citoyens, de la Ville de Blainville, de la Communauté métropolitaine de Montréal, du gouvernement du Québec ou d'organismes concernant le site Stablex ? //
Has the federal government received any information or requests from citizens, the City of Blainville, the Montreal Metropolitan Community, the Government of Quebec or organizations regarding the Stablex site?

Le MPO a reçu courriels, dont plusieurs citoyens de Blainville. Le MPO n'a reçu aucune autre information ou demande provenant de citoyens, de la Ville de Blainville, de la Communauté métropolitaine de Montréal, du gouvernement du Québec ou d'organismes concernant le site Stablex.

DFO received emails, many of which came from residents of Blainville, Quebec. DFO has not received any other information or requests from citizens, the City of Blainville, the Montreal Metropolitan Community, the Government of Quebec or organizations regarding the Stablex site.

Question 13 : Si aucune mesure fédérale particulière n'a été prise relativement aux faits décrits, quels motifs expliquent cette absence de vérification, d'intervention ou de mesure d'application ? // If no specific federal action has been taken in relation to the facts described, what are the reasons for this lack of verification, intervention or enforcement action?

Le MPO a effectué plusieurs vérifications et analyses (notamment au moyen de patrouilles aériennes et sur le terrain) afin d'évaluer la conformité de la situation et d'assurer un suivi approprié. Les agents de Conservation et Protection du MPO continuent de surveiller la situation pour assurer la conformité continue.

DFO has carried out several verifications and analyses (including through aerial and field patrols) to assess the situation for compliance and to ensure appropriate follow-up. DFO Conservation and Protection Fisheries officers continue to monitor the situation for ongoing compliance.
Question 14 : Le gouvernement fédéral entend-il fournir une réponse complète au Secrétariat de la Commission de coopération environnementale si une réponse de la Partie visée est demandée dans le cadre de la communication SEM-26-003 ? // Does the federal government intend to provide a full response to the Secretariat of the Commission for Environmental Cooperation if a response from the concerned Party is requested under SEM-26-003?
Oui. Yes.